

Actualisation du cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métiers

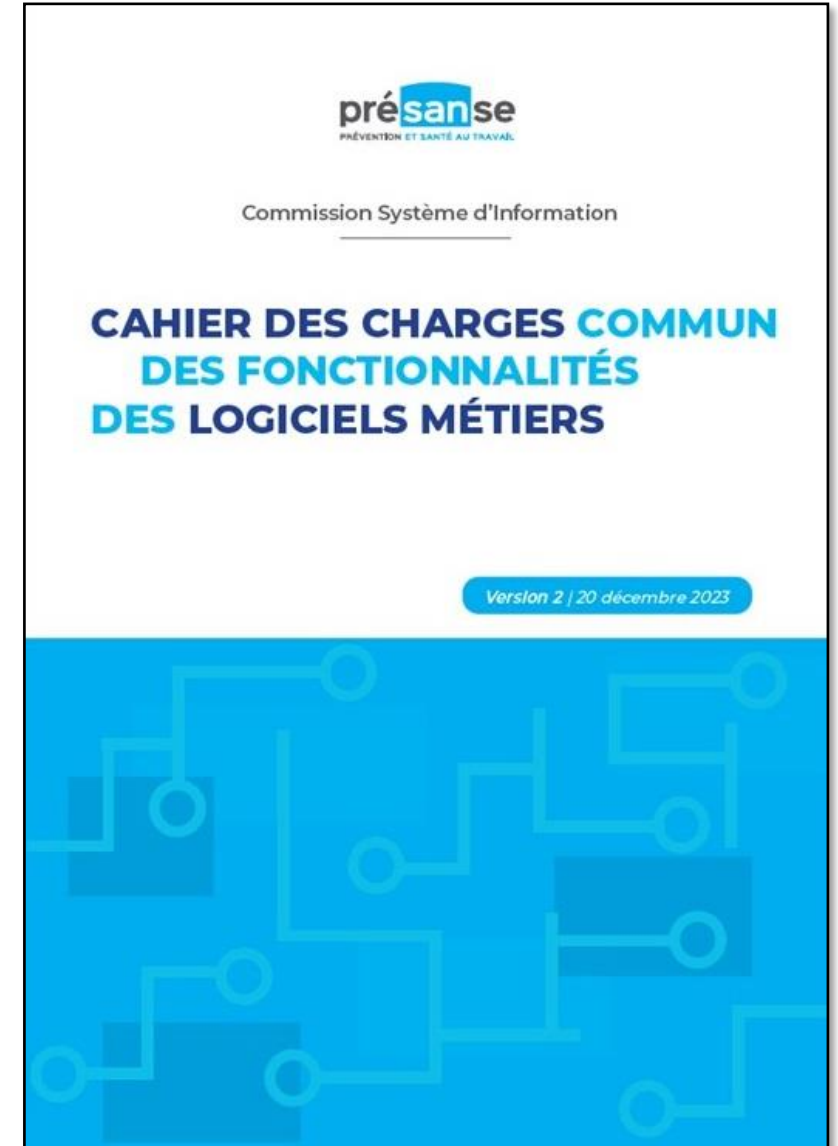
Actualisation du cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métier

L'actualisation du cahier des charges et du cahier de recette par la Commission Système d'Information de Présanse a pris en compte les évolutions réglementaires, de même que les évolutions techniques et technologiques.

Mise à jour autour de plusieurs axes prioritaires :

- l'interopérabilité ;
- la certification ;
- le pilotage ;
- la sécurité.

Accessible sur le site Internet de Présanse :
<https://www.presanse.fr/wp-content/uploads/2024/01/Cahierdescharges2024.pdf>



Actualisation du cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métier

Le périmètre demeure inchangé et se définit par la gestion des informations et des processus métiers relatif à un adhérent ou à un salarié de l'entreprise adhérente.

Il exclut la gestion administrative et financière.

Cette actualisation du cahier des charges conserve le même plan que la version de 2016 et raisonne en termes de flux d'entrée et de sortie d'informations. Elle présente la manière avec laquelle sont transformées et restituées aux utilisateurs les informations produites. Un cinquième chapitre a été ajouté portant sur les technologies préconisées.

Il s'articule autour du concept de « *dossier général d'entreprise (DGE)* », composé d'un ensemble de données de santé, regroupées dans les DMST des travailleurs suivis, et d'un ensemble de données hors données de santé correspondant aux parties administratives et d'action en milieu de travail.

Actualisation du cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métier

